

Séance ordinaire
du 11 novembre 1969

Le onze novembre mil neuf cent soixante neuf à dix heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de M^r Allary Ernest, Maire.

Présents: M^r Allary, Furet, Duroueix, Roumier, Borderon, Mazin, Demouaillès.

Absents: M^r Philippeau, Tillet, Joseph.

Bureau d'aide sociale

Présents: M^r Beineré, Faure Hubert, Bajule

Demandes d'aide sociale

Madame Faure JOSEPH veuve demande l'allocation logement: admise
Monsieur et Madame Lalauze Maurice placés à l'Hospice de Gantti, Monsieur et Madame Prachet Ehi, placés à l'Hospice de Yarcuil sur Belle, sont admis au bénéfice de l'aide médicale.

Liste annuelle d'aide médicale

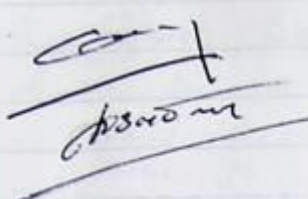
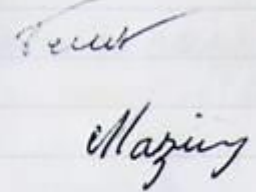

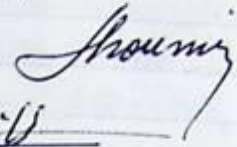
Lalauze Maurice: maintenu.

Révision des listes électorales politiques 1969-1970 - Désignation d'un délégué

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne M^r Faure Hubert pour faire partie de la Commission chargée de la révision des listes électorales politiques pour 1969-1970.

Subvention contre la myopathie

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de voter une subvention de 50,00 francs à l'association Française contre la myopathie.
Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an susdits. Ont signé les membres présents.

   
Allary Furet Roumier Demouaillès